



CNDS

CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Gap, le 15 janvier 2013

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Comités Départementaux et Associations Sportives

C.D.H.G. 05

Service Sport

Affaire suivie par : Mme Corine BOTTA

Tél. : 04 92 22 22 89

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer de l'ouverture de la campagne de demande de subvention au titre du Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S.) pour l'année 2013.

Aucun formulaire de demande ne sera envoyé, les dossiers de demande de subvention seront disponibles dès que possible, après la commission territoriale du 21 Janvier 2013 sur le site :

<http://www.hautes-alpes.gouv.fr>

**Rubrique Jeunesse et Sports/Sports/Centre national pour le développement du sport
(CNDS)/Part territoriale**

Il reviendra aux demandeurs de remplir le dossier en ligne puis de l'imprimer.

Echéancier et cheminement des dossiers 2013 :

La date limite de dépôt des dossiers pour les comités et clubs est fixée fin février (la date précise sera indiquée sur le dossier et sur notre site internet).

Pour les clubs : 3 dossiers complets et identiques sont à adresser :

- 1 **exemplaire** à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Service Jeunesse et Sports (D.D.C.S.P.P) – 5 Impasse de Bonne – CS 16002 - 05010 GAP CEDEX.
- 1 **exemplaire** au C.D.O.S. Le Neptune – 140 Bd Georges Pompidou – 05000 GAP.
- 1 **exemplaire** à votre comité départemental.

Pour les comités : 3 dossiers complets et identiques sont à adresser

- 1 **exemplaire** à la D.D.C.S.P.P.
- 1 **exemplaire** au CDOS.
- 1 **exemplaire** à votre ligue ou comité régional.

.../...

Seul le dossier envoyé au service de l'État fera foi administrativement et donnera lieu à l'envoi d'un accusé de réception.

Les comités départementaux établiront **un état récapitulatif** des demandes des clubs de leur discipline en donnant leur avis circonstancié sur le document prévu à cet effet et le transmettront à la D.D.C.S.P.P. et au CDOS au plus tard le **18 mars 2013**.

Deux réunions pour les associations sportives et les Comités départementaux auront lieu :

- **Le 29 janvier 2013 à 18h30 à l'Argentière la Bessée** – salle du rez-de-chaussée de la mairie
- **le 31 janvier 2013 à 18h30 à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations** – 5 Impasse de Bonne à Gap.

A la demande des Comités départementaux, des offices municipaux des sports (OMS) ou des Services des Sports, des réunions techniques d'aide au montage des dossiers pourront être organisées sur le terrain.

Pour plus d'informations, vos correspondantes à la DDCSPP, Service Jeunesse et Sports sont :

Pour le suivi technique des dossiers :

Corine BOTTA - corine.botta@hautes-alpes.gouv.fr - Tél : 04 92 22 22 89

Pour le suivi administratif des dossiers :

Sophie CESMAT - sophie.cesmat@hautes-alpes.gouv.fr - Tél : 04 92 22 22 87

Votre correspondant au CDOS :

Bernard LEBALCH - cdos05@wanadoo.fr - Tél. : 04 92 52 18 72

Secrétariat Aurore PROVOST.

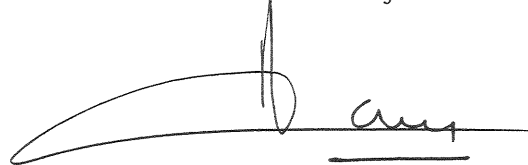
Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président du Comité
Départemental Olympique et Sportif,

Jean LEDUC



Pour la Directrice Départementale,
le Directeur Adjoint



Philippe MAIRE